Eurovitrage DijonZI - Route de Saulieu
21320 Pouilly-en-Auxois

Tél: 03 80 90 81 11 - Fax: 03 80 90 64 91

eurovitrage.com

Fonctionnement adapté COVID-19

Nous maintenons une activité partielle dans le respect des règles sanitaires en vigueur. L'objectif est de vous accompagner au mieux dans votre reprise d'activité.

- **Vos commandes** continuent d'être traitées, mais à distance : pensez à les envoyer à l'adresse habituelle : commande.dijon@eurovitrage.com .
- Pour les études techniques et demandes de prix, nos équipes sont joignables à l'adresse : devis.dijon@eurovitrage.com .
- De manière générale, **notre équipe administrative** reste à votre service, mais en télétravail. Nous restons également disponibles par téléphone au 03 80 90 81 11.
- L'accès à nos locaux est limité au personnel d'EUROVITRAGE autorisé.

Les tournées habituelles de livraison ne sont pas maintenues durant cette période.

<u>Les transports</u> sont adaptés selon vos besoins par notre équipe Logistique :

- 1. Notre chauffeur dépose la marchandise à l'extérieur de votre entrepôt. En revanche si le déchargement est géré par vos équipes, notre chauffeur a pour consigne de rester dans sa cabine jusqu'à la fin de la manœuvre.
- 2. Le bon de livraison vous est envoyé préalablement par mail, afin d'éviter les contacts. Nous vous demandons de bien vouloir nous le renvoyer par retour, dûment complété (cachet et signature), dans l'heure suivant la livraison.

<u>Les enlèvements de marchandise</u> se font sur rendez-vous, afin de garantir un accueil en accord avec les mesures d'hygiène en vigueur sur notre site.

- 1. Merci de nous contacter au préalable, afin de nous communiquer les commandes que vous souhaitez enlever (n° ARC EUROVITRAGE DIJON).
- 2. Nous vous communiquons la date et le créneau horaire durant lequel votre marchandise est disponible. Il est impératif que les horaires soient respectés.
- 3. Vous garez votre véhicule dans la zone indiquée et vous attendez dans votre véhicule.
- 4. L'équipe vous indique l'emplacement du chariot contenant vos vitrages.
- 5. Vous devez être autonome pour le chargement et l'amarrage de vos verres (EPI, bâche, barres, coussins de calage ...). Compte tenu des règles en vigueur dans l'entreprise, aucune aide ne vous sera apportée.
- 6. Le bon de livraison vous est envoyé par mail.

Aucun contact de la main à la main ne doit avoir lieu et la distance minimale de 1 m entre les personnes doit être respectée.

Nous comptons sur votre compréhension pour l'application de ces mesures très restrictives qui sont naturellement nécessaires dans les circonstances exceptionnelles que nous vivons actuellement.

Toute l'équipe d'EUROVITRAGE reste à votre entière disposition et espère vous revoir très vite!

EUROVITRAGE DIJON - Fonctionnement adapté COVID-19 | version 08/04/2020 rev.A